

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 2867/Div.

Astrida, le 12 octobre 1950.

ASTRIDA



1536

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me
faire parvenir :

9 registres "justification des Acquits"

2 registres "nombre d'acquits d'impôts indigènes délivré par
sous-chefferie".

Le Comptable Territorial, J-M.de SPIRLET,

A Monsieur le Chef du Service des A.I.M.O.

à

U S U M B U R A .